

# AKS OPPORTUNITES

## PARTIE A STATUTAIRE

### Présentation succincte

Code Isin	:	FR0010234377
Dénomination	:	AKS OPPORTUNITÉS
Forme juridique	:	Fonds Commun de Placement – de droit français
Date de création	:	23 septembre 2005
Compartment	:	non
OPCVM Nourricier	:	Le FCP est nourricier du FCP Elan Multi Sélection Réactif
Société de Gestion	:	Rothschild & Cie Gestion
Autres Délégués	:	HSBC Securities Services (France) pour la gestion comptable
Dépositaire	:	Rothschild & Cie Banque
Commissaire aux comptes	:	Charles Huntziger
Commercialisateur	:	Rothschild & Cie Gestion

### Informations concernant les placements et la gestion

**Classification :** OPCVM Diversifié

**Objectif de gestion :**

Le FCP est un OPCVM nourricier du FCP maître Elan Multi Sélection Réactif. En conséquence, son objectif de gestion est identique à celui du FCP maître diminué des frais de gestion de l'OPCVM nourricier, à savoir obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « Mixtes international flexible » **définie par © Standard & Poor's (indicateur S&P FZ Fd Mixtes Inter Flex)**.

Le Fonds aura une performance inférieure à celle du maître en raison de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est celui de l'OPCVM maître, à savoir le **S&P FZ Fd Mixtes Inter Flex**. Cet indicateur est calculé par © Standard & Poor's, celui-ci correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés mixtes international flexibles par © Standard & Poor's (portefeuille mixte investi en actions, obligations, produits monétaires sans proportion minimum par type d'actifs (moins de 90% dans un seul pays). La composition et la performance de cette moyenne sont disponibles sur le site <http://www.funds-sp.com/>.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

**Stratégie d'investissement:**

Le FCP a pour vocation d'investir en permanence et en totalité dans le FCP **Elan Multi Sélection Réactif** et à titre accessoire en liquidités.

**Rappel des caractéristiques du FCP maître :**

« **Rappel de l'objectif de gestion du FCP maître :** Elan Multi Sélection Réactif a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « **Mixtes international flexible** » définie par © Standard & Poor's (indicateur **S&P FZ Fd Mixtes Inter Flex**), en investissant à plus de 90% en parts ou actions d'OPCVM.

**Rappel de l'indicateur de référence du FCP maître :** L'indicateur de référence du FCP est le **S&P FZ Fd Mixtes Inter Flex**. Cet indicateur est calculé par © Standard & Poor's, celui-ci correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés mixtes international flexibles par © Standard & Poor's (portefeuille mixte investi en actions, obligations, produits monétaires sans proportion minimum par type d'actifs (moins de 90% dans un seul pays). La composition et la performance de cette moyenne sont disponibles sur le site <http://www.funds-sp.com/>.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

**Rappel de la stratégie d'investissement du FCP maître :**

Le FCP Elan Multi Sélection Réactif est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés, le pourcentage minimum de détention ou d'exposition à ces OPCVM sera de 90 %.

Le FCP investira dans des d'OPCVM de produits de taux ou convertibles et dans des OPCVM de produits d'actions, en fonction des opportunités de marché.

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit en fonction de l'évolution des marchés, en OPCVM de produits de taux ou convertibles (France, Europe) et en OPCVM actions (France, Europe et autres zones). Il n'y a pas d'allocation globale déterminée à l'avance.

Le FCP pourra donc investir :

- ✓ Entre 0 et 100 % en OPCVM de produits d'actions de petites, moyennes et grandes capitalisations (France, Europe et autres zones).
- ✓ Entre 0 et 100 % en OPCVM de produit de taux ou convertibles (France, Europe et autres zones) de signature d'Etat, privé, et de qualité « investment grade » ou non.,

Le fonds pourra être exposé de façon indirecte aux pays émergents jusqu'à 100% de son actif. De même il pourra être exposé de façon indirecte aux risques lié aux petites capitalisations jusqu'à 100% de l'actif.

- **Sélection des sous-jacents** : le portefeuille d'Elan Multi Sélection Réactif est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en terme de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :
  - ✓ La définition de l'allocation globale en termes de produits, de zones géographiques et de styles, au sein d'un Comité Stratégique Mensuel et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
  - ✓ La sélection des OPCVM, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement :
    - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les fonds pré-sélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances de fonds dans leur catégorie respective.
    - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les fonds offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des fonds étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

#### ▪ **Dérivés :**

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (ventre de contrat à terme), et à titre d'exposition en reconstituant une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps et change à terme. Ainsi, les instruments financiers à terme permettent au gestionnaire de piloter son exposition économique du portefeuille aux différents marchés des actions ou des différents marchés de taux. Sans rechercher d'effet de levier.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. »

#### **Profil de risque :**

« Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché. »

L'actif du fonds sera en permanence et en totalité investi dans le FCP Elan Multi Sélection Réactif qui est lui même investi dans les instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Le nourricier à un profil de risque identique à celui de son maître.

Rappel du profil de risque du FCP maître :

- « **Risque lié à la gestion mise en œuvre :**

##### 1. **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

##### 2. **Risques de marches :** Oui

Le FCP peut connaître un risque :

- liés aux investissements et/ou expositions indirects en actions,
- liés aux investissements et/ou expositions indirects de grandes, moyennes et petites capitalisations,

**L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (small cap) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements.**

- liés aux investissements indirects sur les marchés émergents

**L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales**

Ainsi, la baisse éventuelle du marché actions pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

##### 3. **Risque de change :** le porteur pourra être exposé à un risque de change. Certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

##### 4. **Risque de taux :** risque lié aux investissements indirects dans des obligations, des titres de créances négociables et constitué par le bilan et ses engagements Hors Bilan dû à sa sensibilité au mouvement des courbes des taux, cet investissement est limité à 100 % de l'actif. Ainsi, une hausse des taux d'intérêts entraînera une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

##### 5. **Risque de crédit :** Le FCP peut connaître un risque de crédit indirect lié à l'investissement indirects réalisés sur les taux « High Yield » ne représenteront pas plus de 20 % de l'actif.

##### 6. **Risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs**

7. Effets possibles de l'utilisation des instruments financiers dérivés sur le profil de risque, en tout état de cause, l'exposition au marché des actions résultant des positions en OPCVM et en instruments financiers à terme sera limitée à 100% de l'actif.
8. Risques liés aux investissements dans des titres de créances, cet investissement est limité à 10 % de l'actif
9. Risque de perte en capital : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. »

**Garantie ou protection** : Néant

**Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs

**Profil de l'investisseur type** :

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement diversifié en multigestion, offrant une allocation stratégique réactive.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, celui-ci doit tenir compte de sa richesse/patrimoine personnel, ses besoins actuels et sur la période des placements recommandée mais également son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

**Durée des placements recommandée** : Cinq ans

**Informations sur les frais, commissions et la fiscalité**

- Frais et Commissions :

Commission de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, distributeur, etc

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux Barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	4,20 % Maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	0.70 % maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

**Frais de gestion maximum des OPCVM sous-jacents :** Les frais de gestion indirects de Elan Multi Sélection Réactif liés à ses investissements dans d'autre OPCVM ne représenteront pas en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents plus de 2% sur l'exercice.

**Commission de souscription des OPCVM sous-jacents :** Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPCVM sous-jacents (1% maximum).

**Commission de rachat des OPCVM sous-jacents :** Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPCVM sous-jacents (1% maximum).

#### Rappel des Frais et commissions du FCP Maître

➤ **« Commission de souscription et de rachat du FCP maître :**

Le FCP investira dans le FCP Elan Multi Sélection Réactif dont les commissions de souscriptions et de rachats males sont les suivants, **néanmoins le FCP AKS Opportunités sera exonéré des droits d'entrée et de sortie dans le maître.**

<b>Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux Barème</b>	<b>Taux appliqué à AKS Opportunités</b>
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	4,75% maximum	Néant
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant

➤ **Les frais de fonctionnement et de gestion du FCP maître :**

Le FCP investira dans le FCP Elan Multi sélection Réactif, dont les frais de fonctionnement et de gestion maximum sont les suivants :

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux Barème</b>
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement	Actif net	1.86 % maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
<u>Prestataires percevant des commissions de mouvements :</u> <u>Dépositaire :</u> 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% sur les obligations françaises et étrangères EUR 15 sur les Futures et autres options françaises EUR 11 sur contrat CAC 40 EUR 15 sur futures étranger EUR 10 sur options étrangères 0,10% sur les trackers

**Frais de gestion maximum des OPCVM sous-jacents :** Les frais de gestion indirects d'Elan Multi Sélection Réactif liés à ses investissements dans d'autre OPCVM ne représenteront pas en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents plus de 2% sur l'exercice

**Commission de souscription des OPCVM sous-jacents :** Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPCVM sous-jacents.

**Commission de rachat des OPCVM sous-jacents :** Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPCVM sous-jacents.

La société de gestion ne perçoit aucune commission en nature.

Pour toute information complémentaire, les porteurs peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM. »

#### Régime Fiscal :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur ou distributeur de l'OPCVM.

### **Informations d'ordre commercial**

---

**Conditions de souscriptions et de rachats :**

Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues chaque jour, centralisées auprès de Rothschild & Cie Banque chaque jeudi à dix heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.  
Les parts de l'OPCVM sont libellées en Euro, celles-ci sont décimalisées en millièmes de parts.

**Réception des souscriptions et des rachats :**

Rothschild & Cie Gestion 42-44 rue d'Anjou 75008 Paris  
Rothschild & Cie Banque 17 avenue Matignon 75008 Paris

**Date de clôture de l'exercice :**

Dernier jour de bourse du mois de Décembre (1<sup>ère</sup> clôture décembre 2006).

**Affectation du résultat :** OPCVM de capitalisation

**Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi sauf si la bourse de Paris est fermée ou si ce jour est férié en France. Dans ce cas, la valeur liquidative est calculée le jour ouvré, d'ouverture de la bourse de Paris, qui précède. La valeur liquidative est également calculée le dernier jour ouvré de chaque mois.

**Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est publiée dans les locaux du dépositaire (Rothschild & Cie Banque) ou dans les locaux de la société de gestion (Rothschild & Cie Gestion) et sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.rothschildgestion.fr](http://www.rothschildgestion.fr)

**Devise de libellé des parts ou actions :** Euro

**Date de création:**

Cet OPCVM a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 9 septembre 2005  
Il a été créé le 23 septembre 2005  
L'OPCVM maître a été agréé par la Commission des opérations de bourse le 23 mars 1999

### **Informations supplémentaires**

---

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**Rothschild & Cie Gestion**  
**Service Commercial**  
**42-44 rue d'anjou**  
**75008 Paris**

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues auprès du service commercial de la société de gestion (tel : 01 40 74 40 84) ou par e-mail à l'adresse suivante : [rothschild.opcvm-info@fr.rothschild.com](mailto:rothschild.opcvm-info@fr.rothschild.com)

**Par ailleurs, les documents d'information relatifs au FCP maître Elan Multi Sélection Réactif** de droit français, agréé par la Commission des opérations de bourse, sont disponibles auprès du Service Commercial de Rothschild & Cie Gestion (adresse et numéro de téléphone indiqués ci-dessus).

Date de publication du prospectus : 30 décembre 2005

Le site de l'AMF [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.